



Introduction

Monsieur Jean Daubigny, Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

« Lancement de la semaine francilienne de l'intelligence économique. »

16 juin 2014

Ouverture du forum : 9H30- 11H00

Madame la Présidente (Medef IDF)
Messieurs les Présidents,
Monsieur le Bâtonnier,
Messieurs les directeurs généraux,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de lancer aujourd'hui la première semaine francilienne de l'intelligence économique.

Celles et ceux qui me connaissent, savent que ce sujet est cher à mes yeux et que je n'hésite jamais à prendre mon bâton et partir à la rencontre de tous les acteurs économiques de terrain pour sensibiliser, convaincre et partager :

- L'intelligence économique ne doit pas être l'apanage des « sachants ou des doctorants » mais constitue une matière vivante et un outil concret pour nos entreprises françaises.

- L'intelligence économique est une matière passionnante et très concrète. Un premier exemple pour ouvrir cette journée. Tout récemment, des avocats spécialisés me confiaient voir arriver en leur cabinet une foule croissante de jeunes entrepreneurs, ingénieurs mais quelque peu naïfs, victime d'escroquerie ou de concurrence déloyale.

Particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies, l'innovation et les échanges entre partenaires foisonnent mais ne dispensent pas d'une protection juridique minimale, bien au contraire.

Soigner c'est bien, anticiper c'est mieux. Il existe des règles simples, parfois de bon sens disent les connaisseurs, qu'il nous faut partager ensemble.

Mais avant de développer plus encore, je voudrais tout d'abord remercier et saluer les partenaires de cette semaine de l'intelligence économique sans l'aide desquels rien ne serait possible aujourd'hui.

Exceptionnellement, je voudrais tous les citer et rappeler la présence de :

la Délégation Interministérielle à l'Intelligence économique,
le Medef ,
la CGPME,
le club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE)
l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ,
l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
l'ordre des avocats et plus particulièrement le barreau de Paris
le ministère de la défense, et la direction de la protection et de la sécurité
la toute nouvelle direction générale de la sécurité intérieure
et la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, (DIRECCTE d'Ile-de-France)

Enfin, je remercie également tous les chefs d'entreprise pour leur présence aujourd'hui car cette semaine de l'intelligence économique a été imaginée pour vous, alors n'hésitez pas à poser des questions, échanger.

Demandez-nous le maximum, nous essaierons de le faire.

Seront particulièrement à votre écoute Antoine Troussard et Mélanie Aubert ici présents, les chevilles ouvrières de l'organisation de cette semaine, sous la houlette bienveillante de Virginie Sené-Rouquier, cheffe de mon Cabinet.

Dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel, la politique publique d'intelligence économique est un volet majeur de la défense de la compétitivité et du redressement productif du pays. Sa finalité est de **contribuer à la croissance de l'économie ainsi qu'à la préservation et à la création d'emplois sur le territoire national**. L'Etat doit aussi utiliser ce levier.

→ les enjeux franciliens

Notre région constitue une cible stratégique pour la concurrence étrangère. 24 % des entreprises implantées sur le territoire sont franciliennes. La région concentre près de 40 % des dépenses intérieures en matière de recherche et de développement. Je peux vous évoquer ici, des cas concrets d'ingérence. Je pense à une entreprise, à la pointe en matière de matériel médical, financée par des fonds publics à hauteur d'1 million 800 000 euros, qui perd l'intégralité de son portefeuille de brevets au profit d'un capital-risqueur britannique qui l'avait contrainte à gager ses brevets pour garantir sa créance. Ce n'est qu'un exemple mais je peux vous assurer, à mon plus grand regret, que la liste de cas similaires est longue.

Plus récemment, une information a été relayée faisant état de l'organisation de faux salons professionnels, programmés dans le but d'obtenir des renseignements sur les entreprises concurrentes du secteur.

L'Île-de-France a des atouts et des savoir-faire et des potentiels technologiques qu'elle se doit de protéger.

→ l'intelligence économique au service des entreprises

Si le monde de l'entreprise reconnaît aujourd'hui la nécessité d'intégrer l'intelligence économique dans sa stratégie de développement, il s'agit bien souvent de grandes entreprises qui bénéficient de ressources internes pour traiter cette question.

Le secteur des PME reste plus difficile à sensibiliser, pas uniquement pour des questions de moyens car des outils libres d'utilisation sont aujourd'hui mis à leur disposition, mais pour des questions de temps et de facilité d'accès.

C'est pourquoi j'ai souhaité que **la feuille de route 2014 pour l'Intelligence économique territoriale intègre une action particulière de sensibilisation à destination des PME PMI d'Ile-de-France.**

C'est tout le sens de cette semaine francilienne de l'intelligence économique. Cette démarche se veut pédagogique et interactive pour que chacune d'entre elles puissent caractériser ses besoins propres et identifier les ressources mises à leur disposition par les différents acteurs, chacun dans son rôle.

→ des outils à votre disposition

A l'instar des épreuves d'effort pour les sportifs, il convenait de proposer aux PME un premier test. Cet outil très simple mis en ligne sur le site internet de la préfecture de région répond à deux exigences :

Vous permettre premièrement de tester à l'aide de 16 questions votre niveau de protection et votre intérêt pour l'intelligence économique. Ce premier test doit aussi vous permettre de poursuivre le cas échéant en effectuant un diagnostic plus avancé et en adoptant une série de mesures correctrices adaptées à votre entreprise.

Ce n'est pas un marathon ni une fabuleuse chasse au trésor qui vous sont proposés aujourd'hui mais un parcours initiatique car les équipes de la D2ie et celles de mon cabinet constitueront votre premier pont d'entrée, si vous le désirez, afin de vous permettre de cibler vos attentes et vos questions.

Outre cet autodiagnostic, vous aurez ensuite la possibilité aujourd'hui de rencontrer des professionnels qui sont là pour répondre à vos questions.

Professionnels du droit, de la propriété industrielle, de la sécurité économique... des stands vous attendent dans le hall de la préfecture.

Encore une question sur la sécurité de votre système d'information ou de votre site web ?

N'hésitez pas, profitez en, des experts de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sont présents...

→ l'intelligence économique au service de la recherche et de l'innovation

Si le monde de l'entreprise reconnaît aujourd'hui la nécessité d'intégrer l'intelligence économique dans sa stratégie de développement, celui de la recherche et de l'innovation y reste encore relativement peu sensibilisé.

Chacun est bien conscient, au niveau national comme en Île-de-France, que la croissance et la création d'emplois durables reposent sur notre capacité à **innover**.

L'innovation – vous le savez comme moi- n'est pas un choix, elle est une obligation. Les pays qui transforment le plus vite les savoirs académiques en réels produits gagneront la course à l'innovation.

La puissance publique doit tout mettre en œuvre pour créer un écosystème favorable au développement de votre potentiel d'innovation.

En matière d'innovation et de recherche, j'ai souhaité qu'on sensibilise les entrepreneurs le plus en amont possible de leur démarche.

Demain je visiterai la **halle Freyssinet** en compagnie de **Xavier Niel**, l'instigateur du futur incubateur numérique à rayonnement mondial. Un projet qui doit rassembler dès 2016, 1000 start up. Ce projet est emblématique à plus d'un titre. Et dès le mois de décembre, j'ai souhaité que mes services en lien avec les experts de l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information et la Direction Générale de la Sécurité Intérieure proposent leur conseil pour accompagner ce projet avant même le début des travaux.

D'autres entreprises très impliquées dans l'intégration de la démarche d'intelligence économique dans leur développement seront visitées tout au long de la semaine par les **préfets des départements franciliens** qui se mobilisent pleinement sur ce sujet.

L'innovation et la recherche, ce sont aussi les pôles de compétitivité. Aussi, comme je l'avais annoncé en novembre 2013, **nous lancerons avec Mme Revel, ce 19 juin, le club intelligence économique dédié à l'innovation et la recherche** réunissant tous les pôles franciliens et les structures de recherches associées.

Je veux que cette instance soit un lieu d'échange et de discussions mais pas seulement. A l'occasion du lancement de ce club, je souhaite qu'une feuille de route soit dressée et que les résultats soient mesurés à l'aune des travaux menés.

Veille, influence, sécurité économique, je souhaite que tous les volets de l'intelligence soient abordés.

→ une chance à saisir et des outils à utiliser

Entrepreneurs, patrons, décideurs, vous avez désormais des outils pour vous saisir du sujet. Vous avez des professionnels à votre écoute. Des documents pour vous guider dans vos démarches.

Aujourd'hui, il faut vous saisir de ces outils collectivement.

Et ne pas hésiter à nous signaler si des outils vous paraissent inopérants ou moins adaptés.

La préfecture de région est naturellement un partenaire privilégié de cette action. Mes services et tous les partenaires réunis autour de moi aujourd'hui sont naturellement très intéressés quant aux résultats de ces actions qu'il conviendra le cas échéant d'adapter en fonction du message à adresser aux entreprises ou de la nature de la menace.

L'administration doit s'adapter et nous saurons nous améliorer pour créer les conditions de votre réussite et soutenir in fine la croissance et l'innovation française.

Je rappelle enfin que **le ministre de l'intérieur s'est exprimé le 4 juin dernier** à l'occasion des rencontres parlementaires de la sécurité nationale sur l'intelligence économique en insistant sur l'action des services de police, de gendarmerie et de renseignement, évoquant notamment la nouvelle Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) dont la "cyberdéfense compte parmi les priorités" avec la lutte contre le terrorisme.

Annonce concrète : la création d'un cyberpréfet pour répondre à des menaces réelles qui pèsent sur nos entreprises. **Rappelons que plus d'un tiers des entreprises françaises de moins de 250 salariés sont victimes de « cyberattaques ».**

Je crois fermement en l'idée que l'intelligence économique ne fonctionnera dans ce secteur que si tous les partenaires, publics et privés communiquent plus encore et « libèrent » l'information.

Les petites et moyennes entreprises d'Ile de France ont besoin de se développer, d'explorer des marchés, de rechercher des financements. Or ce développement ne se fait pas sans risques et sans aides.

Au nom de mes services et de nos partenaires régionaux investis dans cette démarche, je vous adresse mes sincères encouragements.

Seul le prononcé du discours fait foi